

LA LUTTE DU LARZAC
ENTRE RÉVOLTE
ET RÉFORME

RICHESSE DES CONTRADICTIONS



Ce texte est issu du numéro 3 de la revue Nunatak, paru dans l'été 2018. L'auteur, en retraçant l'histoire de la lutte du Larzac, fait apparaître certaines contradictions que l'on retrouve dans les « luttes de territoire », d'hier et d'aujourd'hui.

L'envie d'écrire ce texte vient d'un certain retour au pays, et d'une envie de se documenter sur le passé de la région des Grands Causses, en particulier sur les luttes qui y ont eu lieu. Je l'écris au mois de janvier 2018, période au cours de laquelle l'État tente de trouver une porte de sortie dans le conflit de Notre-Dame-des-Landes et agite le spectre d'un déplacement de ses occupants vers d'autres luttes locales, comme en Aveyron où il existe un mouvement d'opposition aux éoliennes industrielles, aux lignes à très haute tension et à un mégatransformateur électrique. Les médias locaux ou nationaux comparent allègrement ces mouvements à celui du Larzac, présenté comme l'exemple à suivre. Cette actualité n'a fait que me convaincre de la nécessité de revenir sur cette lutte que connut le plateau du Larzac dans les années soixante-dix. L'article naît de l'envie d'aborder de manière critique les luttes actuelles et passées, mais aussi de parler en contre des discours touristiques et gestionnaires locaux. Étant trop jeune pour avoir connu ou pris part aux événements présentés, mon analyse historique se base sur mon vécu dans la région, mes rencontres, discussions et lectures sur le Larzac et son contexte.

Ce récit historique, forcément non exhaustif, de ce qui serait aujourd'hui appelé une « lutte de territoire », tente d'en faire apparaître les contradictions internes, les limites et les tentatives de dépassement. Des similitudes apparaissent avec des luttes dans lesquelles nous pouvons nous retrouver, dans la complexité de ce genre de conflits, les différentes composantes et les oppositions qui les traversent, les contradictions entre révolte et cogestion, entre local et global, entre « défense d'un territoire » et attaque des rapports sociaux existants. L'histoire du Larzac, telle que véhiculée aujourd'hui par les « anciens », les universitaires ou autres spécialistes du cas ainsi que par le Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC), est bien confortable pour les actuels gestion-

naires de la région. Même le PNRGC met aujourd'hui la lutte en avant comme argument marketing pour attirer les touristes et vendre des produits éco-biodurables¹... C'est également une vitrine idéologique pour des objectifs politiques. Ce fut le cas pour le PS et l'élection de Mitterrand, l'écologie politique, la désobéissance civile, puis l'altermondialisme et aujourd'hui le parti Europe Écologie-Les Verts. D'anciens squatteurs sont

1 « Le projet d'extension du camp militaire du Larzac s'implante dans ce territoire en déprise. Les dix années de lutte des paysans opposés à ce projet révèlent plus qu'aux habitants, les valeurs patrimoniales et culturelles porteuses de renouveau. Le projet de Parc serait le fruit de cette appropriation collective des patrimoines locaux. » Extrait du site internet du PNRGC, rubrique *Découverte du patrimoine*.

aujourd'hui devenus gérants de la partie du Larzac concernée par l'ancien projet d'agrandissement du camp militaire. Afin de conserver leur situation d'intermédiaire entre la population locale et l'État, ces nouveaux chefs intimident et répriment celles et ceux qui n'ont pas été totalement pacifiés par la mystification du Larzac². Ce fut le cas lors de la venue en 2013 du ministre de l'Agriculture pour prolonger le bail avec la Société civile des terres du Larzac (SCTL, voir encadré page 42) lors de laquelle des habitants manifestèrent leur soutien à Notre-Dame-des-Landes et où des historiques se rangèrent du côté des forces de l'ordre. Une intimidation, plus fine cette fois-ci, fut également exercée par certains « anciens » lors des assemblées contre la venue de la Légion en 2015, encourageant l'inaction sous prétexte que « la lutte du Larzac a déjà vaincu ».

Un espace rural en évolution

Avant les années soixante, la région aujourd'hui appelée des Grands Causses connaissait un isolement relatif. L'attraction pour l'intérieur des causses n'était pas encore très forte, elle se limitait encore aux gorges, falaises, avens et grottes. L'aspect désertique du plateau permettait encore à l'État d'y écarter ses indésirables, membres supposés du FLN pendant la guerre d'Algérie, puis harkis après l'indépendance de 1962. C'est au cours de ces années-là que la région va connaître ses premières vagues d'ins-

tallation de néoruraux. Sur le causse du Larzac ces néos font partie des premiers paysans de gauche, favorables à une certaine industrialisation de l'agriculture, du moins à une évolution des pratiques. Le Sud-Aveyron reste, jusqu'alors, une région majoritairement chrétienne et réactionnaire.

L'organisation Chrétiens en monde rural et la FDSEA³ sont les organisations les plus implantées et ici Mai 68 n'a pas réellement suscité d'émules, même s'il y eut des luttes collectives dans la quasi-totalité du département tout au long de cette année. Dans la région des Grands Causses, les idées de gauche, voire révolutionnaires, peinent à se développer et suscitent la méfiance. C'est à l'époque une région fortement attachée à des valeurs traditionnelles, notamment dans les milieux paysans, ce qui ne facilite pas les rencontres. Les rapports de voisinage ne sont pas particulièrement basés sur la solidarité et le regard porté sur les néos restera longtemps méfiant. À Millau, la ville la plus proche, le contexte social est plus tendu. Depuis la fin des années soixante, l'industrie du cuir, principale pourvoyeuse d'emplois, est sur le déclin et la ville et ses environs connaissent un chômage important. Les partis de gauche, syndicats et autres organisations ouvrières y sont de plus en plus présents et favorisent les rencontres entre ouvriers, militants de gauche et révolutionnaires.

2 Gilles GESSON, *Les Versaillais du Larzac*, 2015. L'auteur est un habitant du Larzac.

3 La FDSEA est la centrale départementale de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), unique syndicat agricole avant la fondation de la Confédération paysanne.

Annonce du projet, entre indignation et résignation

Depuis 1963, de nombreuses rumeurs circulent sur une fermeture ou un remaniement du camp du Larzac, existant depuis le début du xx^e siècle. C'est le 28 octobre 1971 que les habitants du lieu apprennent par la télévision le projet d'extension du camp au détriment de terres cultivables. Le projet consiste en un agrandissement du camp militaire, s'étendant alors sur 3 000 ha, jusqu'à 17 000 ha. Le choc de l'annonce provoque d'abord un élan de résignation. Toutefois, un petit groupe de paysans, majoritairement néoruraux, se rencontrent et une brochure mettant en valeur le potentiel et le renouveau économique du causse est rédigée et diffusée par leurs soins. Cette brochure insiste sur la modernisation de l'agriculture en cours sur le plateau et sur le tissu social qui s'y développe, elle a même un côté visionnaire en prévoyant le futur développement du tourisme dans la région. Une fois le choc passé, quelques paysans voisins commencent à se rassembler et l'Association de sauvegarde du Larzac est fondée le 21 janvier 1972. Une première rencontre a lieu entre néos et « historiques ». Un industriel de Roquefort, le patron des caves Laur-Coulet, et un député soutenant le projet d'extension du camp sont également présents. Les paysans fraîchement installés et l'industriel tentent de rendre le ton de l'association plus offensif – ils ont de gros investissements à perdre en cas d'extension du camp militaire. En effet, les nouvelles fermes sont plus

lourdement équipées que les anciennes, certains néos ont adopté un mode de production plus coûteux à l'investissement et le patron des caves Laur-Coulet craint pour le marché du roquefort, surtout qu'il envisageait la construction d'une laiterie centrale à La Cavalerie. Il ira même jusqu'à se payer une page dans *Le Monde* afin de faire remonter l'affaire au niveau national.

Une mobilisation millavoise et ouvrière

La mobilisation contre le projet d'extension du camp du Larzac commence en premier lieu à Millau, notamment du fait du contexte social déjà tendu et d'une présence de militants de plus en plus forte. Le Parti socialiste unifié (PSU) et différentes organisations contestataires se mettent en lien. En ville et dans les environs, on croise de plus en plus de groupes trotskistes⁴, maoïstes, mais aussi libertaires, qu'ils soient installés ou de passage. Le 9 mai 1972 a lieu à Millau une grande manifestation « contre l'extension du camp du Larzac et la militarisation de la société ». S'y mêleront toutes sortes de tendances politiques malgré les divergences : des militants occitanistes – notamment de l'Aude et de l'Hérault – aux anarchistes en passant par toutes les mouvances de gauche et les non-violents. Il y aura tout de même des tensions car la manifestation est très offensive et le mobilier

4 Majoritairement de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) plutôt « moderniste », contrairement à Lutte Ouvrière (LO), essentiellement « ouvriériste ».

urbain en prend pour son grade. Les militants non-violents se cantonnent à la fin du cortège où ils tentent de réparer les dégâts. À l'exception de quelques paysans socialistes, la présence paysanne est très faible, une bonne part d'entre eux reste méfiante envers ces ouvriers et ces jeunes turbulents. Toutefois ces événements marquent les débuts d'une rencontre entre paysans et ouvriers dans la région de Millau. C'est également le début d'un fort mouvement de convergence de nombreuses tendances politiques différentes vers le Larzac.

La mobilisation paysanne et le développement du conflit

Après avoir hésité et traversé les difficultés liées aux séparations locales, qu'elles soient géographiques ou affinitaires, les paysans du Larzac finissent par se rassembler et agissent collectivement. Le 23 septembre 1972, ils déversent pierres et fumier devant le domicile du maire de La Cavalerie. À l'appel de la FDSEA, 6 000 personnes se rassemblent pour une manifestation, pour une bonne part des paysans et des ouvriers en grève, ainsi que des militants. C'est à cette période que les premiers comités Larzac se créent, d'abord localement, puis au niveau national et international dans le courant de l'année 1972. Les actions se multiplient. Le 12 février, quinze feux sont allumés par les paysans sur les bords du Larzac au-dessus de Millau afin de lancer un appel à lutter ensemble contre l'extension du camp. Au mois de mars le bal des officiers de La Cavalerie est annulé suite à l'irruption d'un

essaim d'abeilles. Dans la nuit du 5 au 6 mars, les sièges de l'UDR (Union des démocrates pour la République, nom du parti gaulliste de 1967 à 1977) du PC et de la CGT, de Millau, ont leurs façades dynamitées ; et à Rodez, dans la nuit du 20 au 21 mars des cocktails Molotov sont lancés contre la préfecture, provoquant un départ d'incendie. S'en suivra la première expérience de dissociation dans cette lutte, les associations et soutiens officiels condamnant les auteurs de ces actes. Les médias, tels que *Valeurs actuelles*, parlent de « menace d'un groupe d'agitateurs gauchistes qui se sont emparés de l'affaire ». Pourtant certains discours de paysans ne sont pas bien éloignés de la violence de ces attaques : « Vous entrerez chez moi quand je n'aurai plus de cartouches ».⁵ Néanmoins ces attaques contre l'État se généralisent à l'ensemble du mouvement de solidarité envers les paysans du Larzac. À Toulouse par exemple, lors de la venue du ministre Debré, responsable du projet, environ 200 jeunes de toutes tendances défilent aux slogans « L'armée hors du Larzac », « La terre aux paysans », puis dressent des barricades et les enflamment avant d'être dispersés par les forces de l'ordre.

Affirmation d'une

« communauté paysanne »

Cette période de la lutte est également celle de l'affirmation d'une « communauté paysanne » du Larzac. Celle-ci

⁵ Affirmation d'un paysan au préfet, diffusé dans *L'Express*, 14 au 20 février 1972.

étant imprégnée de religion, du fait du contexte culturel local, mais aussi du soutien du clergé local et de la rencontre avec la communauté de l'Arche⁶, installée près de Lodève, où Lanza del Vasto jeûne en solidarité avec la lutte des paysans. Les évêques de Rodez et de Montpellier se joignent à lui lors d'une messe organisée à La Cavalerie et d'une journée de jeûne à ses côtés. Ce rapprochement marque la stratégie des paysans en lutte : se présenter comme de respectables citoyens, non-violents et même pieux, souhaitant simplement faire respecter leurs droits. La communauté de l'Arche apparaît donc comme une alliée de premier choix. Le 28 mars 1972, 103 des 109 exploitants agricoles concernés par l'extension du camp s'engagent à ne pas quitter leurs terres et lancent l'occupation des sols⁷, ils y affirment également leur choix d'une contestation non-violente. Ce *serment des 103*, empreint de religiosité, marque la naissance du mythe des « paysans du Larzac ». Roger Morceau de la communauté de l'Arche devient à l'été 1972 le secrétaire du groupe des paysans du

6 L'Arche est fondée par Lanza del Vasto après sa rencontre avec Gandhi en 1936. Elle est la première expérience de communauté non-violente et spirituelle en France. L'objectif est de mettre en place où se trouvent ses membres les idées et les moyens de la non-violence. Voir <http://www.arche-nonviolence.eu/>.

7 L'occupation illégale des terres et leur mise en culture ou pâture sera un outil de lutte extrêmement important sur le Larzac face aux menaces d'expulsions. Cette action maintient une conflictualité permanente au niveau local et favorise la venue de personnes solidaires sur le plateau.

Larzac et les personnes de l'Arche et leurs sympathisants deviennent le service d'ordre du mouvement, entrant en lutte d'influence avec les autres tendances. Les paysans du Larzac s'affranchissent de plus en plus de la FDSEA et de l'Association de sauvegarde du Larzac. Une nouvelle identité, ou pour certains une évolution de celle-ci, s'impose sur la partie du Larzac impactée par le projet d'extension du camp. Toutefois, l'effet du regroupement des 103 comme noyau dur favorise le dépassement de la légalité dans l'action non-violente. C'est également le moment où les habitants du Larzac prennent en main la communication et l'information, ceci leur permet de conserver une relative autonomie vis-à-vis des organisations politiques de tout bord. Tout au long de la lutte, ils éditent et diffusent un journal de lutte, et s'attachent à ne pas laisser les médias parler à leur place. Les actions en solidarité se développent également, faisant parler d'elles jusque dans les colonnes du *New York Times*. Le 14 juillet 1972, les paysans et des personnes solidaires montent en tracteur jusqu'à Rodez, où se rassemblent 20 000 personnes venues d'un peu partout. Dans l'hiver 1972 à 1973 est créée l'Association pour la promotion de l'agriculture sur le Larzac (APAL) et les paysans décident de construire, avec leurs soutiens, une bergerie symbole de leur lutte à La Blaquière. Ces projets durables seront couplés à des actions visant un effet spectaculaire pour faire exister médiatiquement le Larzac, en évitant tout débordement. Les tracteurs comme les

brebis deviennent des outils de lutte, l'un comme symbole de modernité et l'autre comme image plus religieuse et patrimoniale. Deux mille brebis sont lâchées sur la place centrale de La Cavalerie lors de l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, puis sous la tour Eiffel, suscitant une forte sympathie et un grand écho médiatique. L'enquête, rendue publique, se conclut sans surprise par un PV favorable à l'agrandissement du camp. En réaction, le 7 janvier 1973, vingt-cinq tracteurs s'élancent vers Paris afin d'y arriver pour une grande manifestation le 13. La manifestation est interdite et la FNSEA se range, mais les paysans auront réussi un coup médiatique. Une manifestation sauvage rassemblant 1500 personnes a lieu dans Paris le jour prévu avant d'être dispersée par les charges de CRS.

La symbolique du Larzac et de ses soutiens

Une nouvelle vague de soutiens envers le mouvement de lutte sur le Larzac voit le jour, notamment de la part des étudiants se révoltant face à la loi Debré, supprimant les sursis pour études au service militaire au-delà de 21 ans. Les comités de soldats et les objecteurs au service militaire vont progressivement, et ceci jusqu'après l'arrêt du projet d'extension du camp, devenir des compagnons de lutte pour les Larzaciens⁸. Ces mouvements alimentent un sentiment antimilitariste au niveau national, même si la lutte contre le service militaire de l'extérieur et de l'intérieur de l'armée peinent à se mettre en lien de manière efficace

8 Voir à ce sujet, les revues *L'écho des casernes* et *Rompons les rangs*.



et à affirmer un discours offensif⁹. Toutefois, les paysans du Larzac se sentent obligés de démontrer qu'en s'opposant à l'extension du camp militaire, cela ne fait pas d'eux de « mauvais Français », allant jusqu'à déclarer leurs services rendus à la patrie. Un ami me fit remarquer que ce phénomène était plutôt général à l'époque, comme à Plogoff, où de nombreux retraités de la Marine nationale, hostiles à l'implantation de la centrale nucléaire, défilaient derrière le torchon national, au son de *La Marseillaise* et en exhibant leurs décorations, y compris celles relatives aux guerres coloniales ! La renommée et l'attractivité du Larzac en font un symbole du « retour à la terre » et de l'alternative communautaire, symbolique qui en deviendra les limites. Son image grandissante devient également un symbole d'opposition aux « projets mangeurs de terre », comme dans le Nord-Aveyron contre un barrage, près de Nancy contre un nouveau camp militaire, ou encore dans les Hautes-Alpes lors de manœuvres de l'armée. Des personnes du monde entier passeront par le Larzac et écriront à son sujet. Le mouvement s'ouvre à toutes les luttes contre la restructuration des espaces et des communautés les peuplant par l'État et la marchandise, ce qui favorise les liens avec les mouvements de « libération » culturelle ou nationale, tels que les luttes des Kanaks, des Palestiniens ou encore d'Amérindiens. Cette période voit également un renforcement des mouvances

9 Voir le supplément au n°4 de la revue *La Lanterne Noire*, 1975.

régionalistes de France, révolutionnaires ou réactionnaires. Le plateau du Larzac devient un haut lieu du mouvement occitaniste, même si l'occitan ne fera pas partie de l'identité des paysans du Larzac. Toutefois, les élans de solidarité resteront souvent de l'ordre de la déclaration publique ou de rencontres entre différentes problématiques spécifiques qui ne seront jamais dépassées vers ce qui globalement nous entrave. Ces liens surfant sur l'image de résistance du Larzac sont ambigus, que ce soit les luttes de « libération » ou de « territoire », elles entretiennent l'idée selon laquelle il faudrait en France lutter contre le pouvoir central de Paris et dans d'autres pays contre l'impérialisme d'une grande nation pour que, disent-ils, chacun chez soi nous vivions libres. Ces logiques n'excluant ni le nationalisme – qu'il soit hexagonal ou anti-impérialiste – ni la xénophobie. Pas mal de paysans à l'époque accusaient d'ailleurs le pouvoir central de les traiter comme des « bougnouls »... C'est également la période de la lutte des ouvriers de Lip, qui se lieront au combat des paysans du Larzac¹⁰. Ce rapprochement aura deux effets, celui de réaffirmer une solidarité entre paysans et ouvriers, mais aussi celui de développer les idées autogestionnaires sur le causse. Cette pensée autogestionnaire apportera un certain soutien ouvrier à la lutte du Larzac, elle-même permettant en retour de visibiliser une partie des mou-

10 Voir « Lip revu et corrigé », *La Lanterne Noire* n°2, décembre 1974. Cet article et sa démarche furent inspirants pour l'écriture de celui-ci.

vements en cours dans les usines. Une marche démarre partout dans le pays, à l'appel du mouvement des Paysans Travailleurs, afin de converger sur le Larzac pour un grand rassemblement au mois d'août. Cent mille personnes de toutes tendances politiques et révolutionnaires de l'époque s'y retrouvent. Le rassemblement sera festif, riche en rencontres et en échanges. Les futurs rassemblements de l'été sur le Larzac seront quant à eux plus organisés dans un sens de lutte citoyenne et communautaire, prenant rapidement une dimension tiers-mondiste assez misérabiliste. Les dirigeants du PS y seront présents afin de s'en servir de vitrine électorale, à l'image de Mitterrand qui s'y assurera un bon nombre de soutiens pour sa campagne.

Mouvement d'achat collectif des terres

Le mouvement du Larzac se dote de structures organisationnelles utilisant les donations des 3% d'impôts refusés par les militants et sympathisants¹¹ afin de former de grands Groupements fonciers agricoles (GFA). Les paysans du Larzac entendent combattre l'achat des terres par l'armée en la devançant. Cette campagne d'achat, couplée au mouvement d'occupation, sera le fondement de la « victoire » des paysans. Dès que l'armée avance, leur réaction ne se fait pas attendre. Comme le 4 octobre 1975 où

11 L'appel à refuser les « 3% de ses impôts symbolisant la proportion attribuée à la Défense dans le budget de la France » fut lancé par les paysans du Larzac et leurs proches de la communauté de l'Arche en 1972.

la ferme du Cun juste acquise par l'armée est investie par cinq objecteurs de conscience souhaitant en faire un centre de recherche autour de la non-violence, ce qui leur vaudra des condamnations pour construction illégale allant jusqu'à six mois avec sursis, assortis d'amendes qui ne seront jamais payées. Le projet se poursuivra malgré l'expulsion des occupants, d'abord à La Blaquièrre puis de retour au Cun. Cette expérience, basée sur l'objection de conscience et la désobéissance civile, se poursuivra jusqu'après la fin du service militaire obligatoire, avant d'être transformée en éco-camping où le conflit passé est tantôt enterré tantôt mis en avant au profit de l'économie touristique locale.

Entre tensions et concertations

Avec l'avancée des concertations avec l'État et les actions répétées à l'intérieur du camp¹² entre 1974 et 1976, les tensions montent entre habitants du Larzac pro et anti-agrandissement. Les avis locaux se mitigent, quelquefois des inscriptions sont tracées sur les façades de magasins ou de maisons et quelques accrochages ont lieu, non seulement entre habitants et soldats, mais aussi entre Larzaciens. Cette

12 Sabotages des lignes électriques et téléphoniques, occupations de terrain, blocages de manœuvres militaires, etc. Un groupe d'une vingtaine de paysans et d'objecteurs de conscience entreront même dans le camp avec l'objectif de dérober et de reproduire des documents liés au projet d'extension. Cette action vaudra des condamnations de six mois avec sursis à trois mois fermes à ses auteurs, qui furent finalement commués en trois mois avec sursis au cours de l'exécution des peines.

période est marquée localement par un certain embourbement dans des logiques identitaires, mais aussi politiciennes et spectaculaires. Des tensions éclatent lors de différents rassemblements entre tendances politiques opposées. Le rassemblement de 1974 voit notamment arriver les idées de l'écologie politique, qui feront débat. Il sera également le théâtre d'une altercation qui laissera des traces dans l'histoire et le mythe de la lutte du Larzac. Lors de l'arrivée de Mitterrand sur le site du rassemblement, une part des personnes présentes le prennent violemment à partie et commencent à le caillasser, la réaction du service d'ordre ne se laisse pas attendre, ils s'interposent et exfiltrent le triste sire. Par la suite ils stigmatiseront cette attaque comme étant une provocation de gendarmes en civil – comme il est dit dans le film documentaire *Tous au Larzac* notamment. Certaines personnes présentes lors de cet épisode démentent formellement cette version rendue officielle, affirmant qu'il s'agissait bien d'une action délibérée d'une partie du mouvement. Cet événement est suffisamment fort pour rester dans les mémoires et servir le mythe de la lutte non-violente victorieuse qu'est censée être le Larzac.

Le mouvement se recentre autour des paysans du Larzac

Durant le printemps et l'été 1978, les actions dont l'occupation et la mise en culture ou pâture des terres de l'armée sont florissantes. À partir de l'automne de la même année et ce jusqu'en 1981, les menaces d'expulsions grandissant, c'est aussi une période de regain de combati-

tivité au niveau local. Le 8 novembre, un groupe de deux cents personnes quitte La Blaquière en rangs serrés derrière la banderole « Marche Larzac-Paris 710 km ». Le code vestimentaire paysan y est appliqué à la lettre pour coller à l'image des « gens du pays », l'image médiatique est bien contrôlée par les leaders des 103 afin de combattre le cliché hippie des rassemblements de l'été. Arrivée à Paris, une délégation de onze paysans est reçue au ministère de la Défense, dont José Bové qui incarne le front du refus des propositions de micro-agrandissements du camp. C'est le début de la mise en avant et de la carrière politique d'un squatteur qui sut bien se placer. Le 22 février 1979, suite à une consultation lancée par la mairie de Millau, 88% des votants se déclarent opposés à l'extension du camp militaire. Les dernières années de la lutte du Larzac sont marquées par de nombreuses négociations sur le prix à payer pour la victoire, c'est-à-dire trouver un arrangement avec l'État et son armée. Ce sera une longue bataille administrative et juridique pour le foncier. Lors des dernières négociations et du fait du risque d'expulsion partielle des paysans du Larzac, quelques familles installent un campement sous la tour Eiffel durant une semaine. Le dernier accord proposé est encore une semi-expulsion. Ce sera finalement la fameuse élection de Mitterrand qui mettra un terme à la lutte du Larzac, quand il annonce l'annulation du projet d'extension du camp le 3 juin 1981, conformément à ses promesses électorales qui auront conduit une partie du mouvement aux urnes.

« La création de la Société civile des terres du Larzac (SCTL), puis la mise à disposition des terres du Larzac par l'État aux paysans et habitants du plateau le 29 avril 1985, a permis d'officialiser la fin de la lutte contre l'extension du camp militaire suite à l'annonce de l'arrêt de ce projet par le président de la République François Mitterrand en juin 1981. Par la formule originale du bail emphytéotique¹ entre l'État et la SCTL, la sécurité de l'utilisation de l'espace à des fins agricoles et pacifiques est assurée pour une durée de 99 ans. Grâce à ce transfert de responsabilité, la SCTL assure toutes les charges de propriétaire, à l'exception du droit de vendre. La SCTL, constituée de tous les fermiers et résidents, est administrée par un conseil de gérance de onze membres. Il attribue les exploitations, fixe les montants des baux ruraux et élabore les règles de gestion entre les différents usagers du foncier (agriculture, chasse, tourisme, etc.). « Par son implantation géographique sur douze communes, elle est un des outils de l'aménagement du territoire avec les mairies, le Parc régional des Grands Causses et les associations. »²

1 Bail longue durée qui confère au locataire un droit réel sur le terrain, dont il peut sous-louer une partie par exemple, à charge du locataire d'améliorer le fonds et de payer un loyer modique, les améliorations bénéficiant au bailleur en fin de bail sans que ce dernier ait à indemniser le locataire.

2 <http://larzac.org/accueil/un-territoire-organise/gestion-fonciere/sctl/>

La gestion communautaire de la propriété privée

De 1981 à 1983, les rencontres entre représentants du Larzac et du ministère se multiplient, l'enjeu est la gestion et la répartition du foncier. En septembre 1983 est évoquée la création d'une société civile foncière, les principes en sont fixés l'hiver suivant. Le 29 novembre 1984, la première assemblée générale constitue la Société civile des terres du Larzac (SCTL) et élit un conseil de gérance. La signature du bail emphytéotique avec l'État, le 29 avril 1985 prend l'aspect d'une cérémonie à la mairie de Millau. Signe d'une transi-

tion, les trois signataires, C. Morain, B. Parsy et J. Bové, ne sont pas des natifs du causse. Un passage de relais s'effectue comme en témoigne Louis Joinet : « Les deux personnages clés c'est Tarlier et petit à petit Bové, qui prend le relais quand la SCTL se met en place. On avait des réunions à Matignon à mon bureau, avec Tarlier et Bové, et au bout d'un moment, Bové venait seul. »¹³

En guise de conclusion

13 Interview de Louis Joinet, juillet 2006. Louis Joinet est un juriste fondateur du Syndicat de la magistrature, il fut conseiller des Premiers ministres de Mitterrand entre 1981 et 1993.

Plutôt que de partir de grandes théories, je préfère réfléchir à partir de nos pratiques de lutte et de celles qui ont pu être mises en place lors de luttes passées, dans des contextes différents. La lutte du Larzac, comme tant d'autres, fut riche et complexe, tant en terme de diversité de groupes et d'individus qu'en possibilités d'action. Il me paraît primordial de penser la composition de ces luttes, en terme de personnes, de groupes et de leurs idées respectives, et de mettre en avant les contradictions qui les traversent et se développent. Ceci afin de mieux comprendre les rapports de force et les luttes de pouvoir au sein de ces mouvements de révolte. Un discours assez répandu préconise « [qu'il] faut faire front commun et utiliser tous les moyens à notre disposition ». Pourtant cet impératif de composition, pour faire face à l'État et au rouleau compresseur de la marchandise, est à double tranchant. Les franges réformistes du mouvement condamnent les personnes qui portent une critique radicale, tendent à l'auto-organisation et à l'action directe comme des « irresponsables qui desservent la cause ». Pourtant, ces derniers sont isolés et vulnérables sans composer avec les individus de différentes tendances politiques du mouvement. Et sans composition, les franges réformistes ou cogestionnaires ne peuvent atteindre leur statut d'interlocuteur privilégié de l'État sur le terrain, car c'est le rapport de force qui pousse les autorités à chercher de l'aide à l'intérieur du mouvement. Il est par exemple illusoire de penser que les occupations illégales sur le Larzac aient

pu tenir sans la conflictualité créée par la large solidarité qu'elles suscitèrent au niveau local et national. Il n'y a presque jamais de séparation nette entre ces logiques, elles se nourrissent l'une l'autre et nous évoluons à travers elles. Laisser se développer les logiques cogestionnaires et réformistes, c'est s'exposer d'autant plus à la récupération politique extérieure de nos luttes, comme ce fut le cas avec Mitterrand et le PS sur le Larzac, mais surtout à leur normalisation et leur pacification, comme cela peut être le cas à Notre-Dame-des-Landes ou dans d'autres luttes similaires. Il en va de même pour la fâcheuse tendance à développer des arguments sur un plan administratif ou juridique en menant des actions spectaculaires dans un souci d'existence médiatique qui fait bien souvent oublier l'impératif du maintien d'un rapport de force. D'autant que ce type d'action a notamment pour effet d'instaurer une routine militante, donc un facteur d'aliénation supplémentaire alors même que nous tentons de sortir de notre torpeur quotidienne. Ce « militantisme professionnel », quel que soit l'idéal qu'il prétend porter, n'est que le principe de division du travail et de spécialisation que nous subissons au quotidien appliquée à une prétendue « stratégie de lutte efficace ». Le risque est de se noyer dans la politique politicienne et de se retrouver pieds et poings liés face au chantage des autorités et de nos futurs ex-camarades de lutte, ce qui verrouille toute perspective de dépassement. L'État ne peut être considéré comme un partenaire, il est le garant de l'ordre

social existant, c'est le rapport autoritaire qui assure la pérennité du système marchand. Penser lutter contre la volonté de l'État en utilisant ses institutions revient à imaginer que nos gestionnaires envisagent leur auto-abolition. Au contraire, l'autorité et la marchandise se réinventent continuellement et parfois ce sont les conflits sociaux, locaux ou globaux, qui leur permettent de se restructurer. La cogestion de la lutte sur le Larzac a permis à une économie « verte »

de se développer et de se populariser, allant jusqu'à réinventer la « révolte » par les choix de consommation si chers aux idéologies alternatives ne souhaitant pas trop perturber leur quotidien. Cette logique a également favorisé et peut-être accéléré l'industrialisation locale, notamment touristique, mais également le repli sur une « identité Larzac », rendant les lieux peu accueillants si l'on ne vient pas y consommer les produits, les loisirs et les paysages.

Goupil (*soy6@riseup.net*)
Photographies de Gézède



Bibliographie :

- Pierre-Marie TERRAL, *Larzac : De la lutte paysanne à l'altermondialisme*, éd. Privat, 2011.
- Christiane BURGUIÈRE (avec la collaboration de Pierre BURGUIÈRE), *Gardarem ! Chronique du Larzac en lutte*, préface de José Bové, éd. Privat, 2011.
- *Paroles*, Ouvrage collectif sous la direction d'Élisabeth BAILLON, éd. Privat, 2012.
- *Gardarem lo Larzac*, dont on peut trouver des archives sur le net, bien que les numéros récents soient plus difficiles à trouver, du fait de la nécessité de s'abonner.
- *Paysages culturels et naturels : changements et conservation*, rapport final sous la direction de Marie ROUÉ, Muséum national d'histoire naturelle, 2011.
- Jean-Luc BONNIOL, *L'invention d'un territoire et sa confrontation aux limites administratives. Le cas des Grands Causses*, Laboratoire d'écologie humaine, Université d'Aix-Marseille III, 2005.
- Yannick OGOR, *Le paysan impossible, récit de luttes*, éd. du bout de la ville, juin 2017.
- Bernard LAMBERT, *Les paysans dans la lutte des classes*, éd. du Seuil, 1970.
- André DRÉAN, « Campagnes à vendre : le miroir aux illusions », *Oiseau-tempête* n°6, 1999.
- *Barabajagal, journal écologique et libertaire*, n°13.
- *Confrontation Anarchiste*, numéros 8, 12 et 19.
- *La Gueule Ouverte*, hebdomadaire d'écologie politique, numéros de novembre 1972 à octobre 1979.

L'histoire du Larzac, telle que véhiculée aujourd'hui par les « anciens », les universitaires ou autres spécialistes du cas ainsi que par le Parc naturel régional des Grands Causses, est bien confortable pour les actuels gestionnaires de la région...